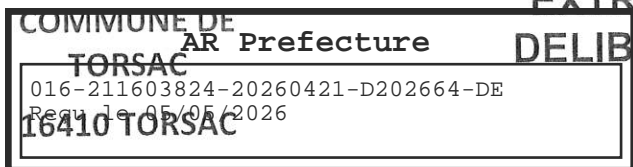


**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**



délibération :
D_2026_6_4

L' an deux mille vingt six, le mardi 21 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de PERONNAUD Thierry, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 14 Avril 2026

Présents : 15

Présents : PERONNAUD Thierry, NAUZIN Caroline, GEOFFROY René, HENRI Audrey, GUILBAUD Francis, VIAIRON Blaise, VIRATELLE Laurent, HOWE Elisabeth, TRAINAUD Stéphane, ROUSSEAU Patricia, RICHARD Malika, BENETEAU Laurent, CHEVALIER Luc, BLIN Delphine, ADAM Olivier

Votants : 15

Absent(s) :

**Objet : Commission
communale des impôts
directs**

Secrétaire de Séance : René GEOFFROY

Suite aux élections municipales, il convient de procéder à la constitution de la commission communale des impôts directs de la commune, obligatoire dans toutes les communes.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, elle est composée du maire, président de droit, de 6 commissaires titulaires, 6 commissaires suppléants.

Peut également participer à la commission, sans voix délibérative, un agent de la commune (commune dont la population est inférieure à 10000 habitants)

Les commissaires sont nommés par le directeur départemental des finances publiques, au vu d'une liste de 24 contribuables dressée par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal arrête la liste qui sera proposée à la Direction Départementale des Finances Publiques comme suit :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
NAUZIN Caroline	GEOFFROY René
SIMONNET Patrice	PERRIGAULT Sébastien
HENRI Audrey	GUILBAUD Francis
ROVIRA Stéphane	TARDY Marie-Line
VIAIRON Blaise	VIRATELLE Laurent
LARGE Cédric	RENAUDEAU Gilles
HOWE Elisabeth	TRAINAUD Stéphane,
FONTENOY Aude	BRISSEAUD Philippe
RICHARD Malika	BENETEAU Laurent
COCU Bruno	GREGOIRE Hervé
BLIN Delphine	CHEVALIER Luc
ADAM Olivier	ROUSSEAU Jean

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Thierry PERONNAUD

AR Prefecture

016-211603824-20260421-D2026041PF
Reçu le 05/05/2026
Emis le 27/04/2026, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le
Affiché le - 5 MAI 2026

